

l'écoulement cessa ; le mardi je pouvais marcher quelque peu dans ma chambre, sentant bien, il est vrai, un peu de faiblesse dans la jambe, mais je pouvais dire que le Bon Frère Didace avait grandement intercédé pour moi : ma guérison était réelle. Je pouvais me coucher dans n'importe quelle position, je ne souffrais plus, toute enflure était disparue et de suite après la première neuvaine finie, j'en commençai une autre d'actions de grâces. Preuve que le mal n'existe plus : huit jours après avoir été si malade je me suis rendue au cimetière Saint-Charles, faisant le trajet à pied sans éprouver trop de fatigue, ce que je n'aurais pu faire avant.

Le mieux continue toujours et tout me fait espérer que le Bon Frère Didace a eu pitié de sa pauvre malade.

Que ces faits soient donc insérés dans la *Revue*, si vous jugez, R. Père, que cela soit pour la gloire de Dieu et un motif d'augmenter chez d'autres affligés, leur confiance envers ce Bon Frère : pour moi j'avais déjà grande confiance ayant obtenu d'autres faveurs, mais elle le sera davantage.

J'ai l'honneur d'être, Révérend Père,

votre très humble

LEDA ANGELA D...

Québec, 8 août 1908.

